

Trait d'Union

Blancs-
Coteaux

NUMÉRO 9 | JANVIER 2021

ACTUALITES

**DES COMMUNES
DELEGUEES**

CELEBRATION

11 NOVEMBRE ET COVID-19

ECONOMIE

FOCUS ENTREPRISES



INFORMATION



La commune de BLANCS-COTEAUX se rapproche de ses habitants grâce à l'application gratuite PanneauPocket. Ce système simple et efficace prévient instantanément les citoyens par notification sur les smartphones et tablettes des alertes et des informations de votre commune.

A quoi sert PanneauPocket ?

Alertes météo, coupures réseaux, travaux sur la voirie, évènements et manifestations ... Que vous soyez chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, restez connectés à l'actualité de votre commune, des communes voisines et de vos lieux de vacances favoris.

Grâce à PanneauPocket, la mairie informe en temps réel la population des informations et des alertes qui la concerne.

Accessible à tous gratuitement, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucunes autres données personnelles du citoyen. Quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket et mettre en favoris une ou plusieurs communes. Désormais, informations et alertes sont à portée de mains.

Blancs-
Coteaux



1

Numéros utiles

2

Le mot du Maire

4

Commémorations du 11 novembre

5

ALSH et piste cyclable, services aux habitants

6

Les aides aux entreprises

8

Vie associative à Blancs-Coteaux

12

Ecologie : Borne de rechargement à Vertus ! Infos diverses

14

Actualités Club, EPHAD et MFR

16

Sport : FCCB et Paintball

17

Focus entreprises

19

Calendrier chasse

EPERNAY
AGGLO CHAMPAGNE



Mairie De Blancs-Coteaux
Place de la Mairie - Vertus
51130 BLANCS-COTEAUX

☎ 03 26 52 12 97

📠 03 26 58 67 68

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.
Bureaux fermés le dernier jeudi après-midi
de chaque mois.

**Horaires des passeports biométriques et
des cartes nationales d'identités :**

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00.
Bureaux fermés le dernier jeudi après-midi
de chaque mois.



Blancs-Coteaux



Maire de Blancs-Coteaux
Place de l'Hôtel de Ville
51130 VERTUS BLANCS-COTEAUX
<https://www.blancs-coteaux.fr>



Urgences médicales

112



Pompiers

18



Samu

15



Gendarmerie

17

VERTUS BLANCS COTEAUX

Place de l'Hôtel de Ville
51130 BLANCS COTEAUX

03 26 52 12 97
 03 26 58 67 68

Mail : secretariat@blancs-coteaux.fr
Site Internet : www.blancs-coteaux.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :
9h00 – 12h30 / 14h00 – 18h00

Fermer le dernier jeudi après-midi du mois

PASSEPORTS BIOMETRIQUES
9h00 – 11h30 / 14h00 – 17h00



OGER BLANCS COTEAUX

Place de la mairie
51190 BLANCS COTEAUX

03 26 57 54 31
 03 26 57 16 96

Mail : mairie.oger@blancs-coteaux.fr
Site Internet : www.blancs-coteaux.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :
Lundi 11h00 – 13h00
Jeudi 11h00 – 13h00



VOIPREUX BLANCS COTEAUX

Place de la mairie
51130 BLANCS COTEAUX

03 26 52 63 44
 03 26 58 63 44

Mail : mairie.voipreux@blancs-coteaux.fr
Site Internet : www.blancs-coteaux.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :
Lundi 18h00 – 19h00
Jeudi 18h00 – 19h00

GIONGES BLANCS COTEAUX

Place de la mairie
51130 BLANCS COTEAUX

03 26 56 37 46
 03 26 53 18 02

Mail : secretariat@blancs-coteaux.fr
Site Internet : www.blancs-coteaux.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :
Mardi 17h00 – 19h00
Jeudi 14h00 – 16h00



FRANCE SERVICES



Accueil sur rendez-vous jusqu'à nouvel ordre.

10 rue des Loriots VERTUS
Tél. : 03 26 52 69 46 – fseac@epernay-agglo.fr

OUVERTURE AU PUBLIC :
Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h15 - 13h45 à 17h00



Madame, Monsieur,
Chers Amis,

A l'aube de cette nouvelle année, je vous présente mes **Meilleurs Vœux de Bonne et Heureuse Année 2021**. J'y

associe l'ensemble du Conseil Municipal et nous vous souhaitons une très Bonne Année 2021 pour vous, votre famille et tous ceux qui vous sont proches. Que cette nouvelle année éloigne peines et difficultés afin de pouvoir vivre dans la **Paix et l'Harmonie**.

Avant de reprendre cette phrase traditionnelle, je me suis posé la question de sa pertinence tant les événements de l'année 2020, mais aussi de beaucoup d'autres années, font douter de sa justification. Néanmoins il est de ces traditions qu'il faut maintenir envers et contre tout, qu'il faut positiver, car sans cela la déprime nous guette.

Que dire de l'année 2020 ? Une année pas banale qui restera dans la mémoire de tous. Avec des élections municipales hors normes puisque le deuxième tour a eu lieu en juin, puis l'installation du Conseil municipal soit trois mois après le premier tour. Du jamais vu en France. Avec son lot de confinement, déconfinement et reconfinement, fermeture des commerces, réouverture partielle, fermeture des salles de sports et réouverture selon des critères spécifiques aux différents sports pratiqués. Fermeture des écoles, réouverture partielle, par groupe, par niveau, en distanciel ou présentiel. Pas simple de s'y retrouver avec les documents de mise en application qui nous sont transmis le vendredi pour être applicable le lundi. Pour les services municipaux et intercommunaux, combien de protocoles élaborés dans la semaine et repris le vendredi pour suivre les dernières directives avec tous les aménagements à réaliser dans la précipitation. Nous avons parfois anticipé et interprété, en fonction des

discours ministériels, des directives qui nous parvenaient dans la soirée du vendredi ou dans la nuit.

Malgré toutes ces contraintes, les services ont été réactifs et ont réalisé les adaptations nécessaires pour une bonne application des directives reçues. Plusieurs de nos collaborateurs ont été touchés ou ont été déclarés « cas contact » de ce satané virus. Mais toutes les équipes ont su s'adapter pour que le service public soit maintenu et fonctionne correctement. Qu'ils en soient ici tous remerciés pour leur disponibilité et leur implication dans la bonne marche de la commune.

Que retenir des réalisations de 2020. Beaucoup de retard dans les travaux, des délais considérablement allongés et des coûts en hausse pour prendre en compte les mesures de protection des équipes. Mais quelques projets ont été menés à leur terme ou sont en cours comme le boulevard Jean Brion qui devrait être terminé sans la parenthèse Covid.

2021 ne sera pas en reste car il est difficile de préparer les dossiers quand les bureaux d'études sont également fermés ou travaillent avec des équipes réduites. L'État nous sollicite dans le cadre du plan de relance national et nous presse de présenter des projets. Nous faisons le nécessaire et pour cela nos techniciens font le maximum pour avoir des dossiers présentables. Il faut espérer que l'État accepte des dossiers qui ne soient pas totalement achevés. Mais il faut aussi trouver des entreprises qui puissent répondre à nos demandes de devis pour étayer financièrement ces dossiers.

Ce dernier point pose également la question du maillage des entreprises artisanales de nos territoires ruraux. Si pour certains métiers nous n'avons pas de difficulté, pour d'autres cela devient compliqué de trouver des artisans. Pour faciliter cet accès à la commande public, l'État a déplafonné les seuils, il n'en demeure pas moins que nous devons respecter un certain formalisme et cela décourage bon nombre d'artisans. Les

collectivités sont des acteurs importants de l'économie générale mais le carcan administratif a fait disparaître un grand nombre d'artisans qui ne pouvaient concourir à nos marchés avec nos procédures règlementaires. Aujourd'hui, nous avons besoin de ce tissu de petites entreprises pour alimenter le plan de relance, malheureusement nous n'avons personne pour quelques métiers.

Comme il m'arrive de le dire dans certaines réunions, avant de mettre en route des grandes actions pour la relance du commerce ou la redynamisation des centres bourgs, il faut déjà s'interroger sur le pourquoi de ces actions et éviter de faire disparaître les entreprises de nos territoires. Une fois que le vide s'installe, il est très difficile et très onéreux de relancer l'économie. Espérons que ce qui se passe actuellement fasse réfléchir nos édiles, tant régionaux que nationaux, et que le bon sens, la proximité, les circuits-courts deviennent le leitmotif de la relance économique tous azimuts.

Pour 2021, à OGER, nous avons un dossier très intéressant de **requalification de l'ancienne école en un lieu de convivialité et de commerce**. Un appel à candidature a été fait et un bureau d'études nous prépare le dossier qui doit s'inscrire dans le plan de relance.

A VERTUS, la **Maison des associations et le foyer socio-culturel**. La commune s'est positionnée sur la reprise et la réutilisation de la maison de retraite de l'**Hôtel Dieu** en la requalifiant et en l'adaptant pour recevoir les associations, une bibliothèque - médiathèque et un espace de « co-working » ou espace de travail partagé. L'appel à candidature pour choisir un bureau d'études est en ligne depuis quelques jours. J'ai rencontré à plusieurs reprises des interlocuteurs de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), du Département, de la Région et de l'Agglomération et ce projet s'inscrit, lui

aussi, dans les objectifs du plan de relance.

Nous sommes en discussion avec l'organisme Plurial-Novilia pour une transformation du site du Vieux-Moulin en appartements. Je reviendrai sur ce dossier quand nous serons plus avancés dans les discussions. Il en est de même pour le **site de Saint-Charles** qui pourrait entrer dans la catégorie des friches industrielles urbaines. Des contacts avec la Région et l'État sont à nouer pour concrétiser ce projet où nous sommes devant un écueil avec l'intransigeance de l'Architecte des Bâtiments de France. Logiquement, ce dossier devrait évoluer favorablement dans la mesure où il entre dans le cadre des économies de foncier car nous sommes dans un secteur bâti.

Terminer les travaux en cours comme le boulevard Jean Brion et la rue Cense-Bizet, accompagner le SIEM (Syndicat d'Énergie de la Marne) pour les effacements de fils nus boulevard Eustache Deschamps. L'Agglo prenant en compte l'eau et l'assainissement. Mettre en place un éclairage le long de la piste de circulation douce entre Voivreux et Vertus. Avec l'entretien de nos bâtiments et nos voiries, voilà dans les grandes lignes les travaux de notre collectivité pour 2021.

Quelques mots concernant les possibilités de construire dans nos collectivités. L'État met en avant toute une série d'éléments et une pression importante pour bloquer certains permis de construire. La doctrine actuelle : c'est le minimum d'extension, voir aucune extension, s'il reste de l'espace disponible dans la partie déjà urbanisée (les dents creuses) ou s'il existe un taux de vacance élevé d'appartements ou de maisons vides. C'est le cas pour notre commune où dans l'hyper centre nous avons beaucoup de maisons vides. Il semble que certains prix de vente ne soient pas en adéquation avec le marché. Le centre n'est plus attractif avec ses rues étroites, le manque de stationnement et les contraintes de l'Architecte des Bâtiments de France.

Avant de conclure, permettez-moi de vous renouveler nos vœux les plus sincères pour cette Année 2021. Permettez-moi également d'y associer l'ensemble des personnels communaux.

Je vous remercie de votre attention et souhaite à chacun de bonnes fêtes de fin d'années.

Bonne et heureuse année !
Le Conseil municipal et son maire. ■

Pascal **PERROT**



Le 11 novembre dans la commune de Blancs Coteaux

Les cérémonies du 11 novembre dans la commune de Blancs Coteaux ont été marquées par la situation sanitaire et les mesures de confinement ne permettant pas de tenir les cérémonies commémoratives dans le format habituel (public, porte-drapeaux et représentants d'associations, présence de troupes).

Cependant, étant donné le caractère fédérateur de la commémoration du 11 novembre, le Gouvernement a décidé de permettre de tenir cette cérémonie en format restreint.

Aussi, les différentes cérémonies ont eu lieu en présence uniquement des Maires délégués et des élus.

En plus d'être le jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 et de "commémoration de la victoire et de la paix", la loi du 28 février 2012 étend l'hommage à tous les "morts pour la France" des conflits anciens ou actuels. Tous les morts pour la France qu'ils soient civils ou militaires sont désormais honorés le 11 novembre. A cet égard, un message de Madame Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, a été lu. ■

OGER

Tout comme la cérémonie du 8 mai dernier, celle du 11 novembre 2020, destinée à commémorer la signature de l'Armistice de 1918, a été chamboulée par la pandémie.

Dans la commune d'Oger la commémoration s'est déroulée dans un format restreint



(le maire, les adjoints, les élus, les pompiers et quelques anciens combattants), dans le respect des gestes barrières et des mesures de distanciation.

A 11 heures, l'heure à laquelle les combats ont été suspendus en 1918, tous ont rendu hommage à l'engagement des soldats morts pour la France au Monument aux Morts.

Après le dépôt des gerbes et l'observation d'une minute de silence, Rodolphe MORAIS, Conseiller Municipal, a lu le message de Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées.

Outre le Monument aux Morts, des gerbes de fleurs ont été déposées sur la stèle érigée au cimetière. ■

VOIPREUX



Tout comme dans les autres communes, les commémorations du 11 novembre à Voipreux et à Gionges se sont déroulées dans le respect des dispositions prévues.

Anita CHAUMONT, Yannick PERSON et Gérard PARTOUT (à gauche) et Michel ANQUET (à droite) ont déposés la traditionnelle gerbe de fleurs.

Ainsi un hommage a pu être rendu aux combattants de la première guerre mondiale. ■

GIONGES



VERTUS

En raison de la pandémie actuelle, la cérémonie du 11 novembre s'est également tenue dans le plus strict respect des règles de confinement. Les dépôts de gerbes ont été assurés par le Maire, Pascal PERROT accompagné par des adjoints, du président des anciens combattants et du chef de corps des pompiers. Dépôts de gerbes au cimetière et



aux monuments aux morts boulevard Paul Goerg. ■





Activités d'été et d'Automne

Le centre a réussi à ouvrir ses portes durant ces 2 périodes de vacances scolaires, dans le respect des protocoles sanitaires imposés par le ministère, afin de proposer à nos jeunes des activités sportives et créatives.

Activités d'été : 97 jeunes de 6,5 à 16 ans - 207 inscriptions réparties sur les 7 semaines. Avec entre autres, de l'équitation au centre équestre de Gionges et du canoë-kayak et paddle à la Base nautique d'Epernay.

Activités d'Automne : 61 jeunes de 6 à 14 ans - 67 inscriptions en 2 semaines. ■



Prochain centre : Activités d'Hiver du 22 février au 05 mars 2021.

Réalisation d'une piste cyclable de Voivreux à Vertus

Signatures des enfants :



Le comité des fêtes de Blancs-Coteaux mairie de Voivreux tient à remercier le conseil de Blancs-Coteaux pour la réalisation d'une piste cyclable qui permettra de se rendre au collège et à la piscine etc. en toute sécurité. ■

Jean, Iméo, ENZO, Arthur Descotes, Sofia, Matthieu, Libi, Baptiste, Loïs, Maïssa, Maman, Ella, Arsène, Chaly, SHARA, Maria, Elsa, Lohay, de Vitoir, Lohay, Marylou, Enzo, Arthur, Howard, Matha, ELYAS, Benjamin

COMITÉ DES FÊTES DE BLANCS-CÔTEAUX
Mairie de VOIVREUX
Avenue de l'Europe
51130 BLANCS - CÔTEAUX
ASSOCIATION N°: W511001298

lam 6 E V E N

Clara, Hugo, Calvin, LOE OWEEN, Mala, Balon, Iba, Kyle, Swann, Apriène, Joshua, Mogyot, Hennes, Auguste, gurgers, Ramon

COMITÉ DES FÊTES DE BLANCS-CÔTEAUX
Mairie de VOIVREUX
Avenue de l'Europe
51130 BLANCS - CÔTEAUX
ASSOCIATION N°: W511001298



Crise sanitaire et entreprises : l'Agglo à vos côtés

Aide exceptionnelle pour les entreprises fermées administrativement

L'Agglo accorde une aide exceptionnelle pour les Très Petites Entreprises (TPE) ayant fait l'objet d'une fermeture administrative.

Elle portera sur les **loyers dus** pour la période de fermeture administrative comprise **entre le 30 octobre et le 31 décembre 2020**, sur la base **d'un montant maximum de 500 € par mois, soit 1 000 € maximum.**

Qui peut y prétendre ?



Les entreprises/activités marchandes de 5 à moins de 10 salariés (Equivalent Temps Plein) et dont le siège social ou l'établissement secondaire se situe sur le territoire d'Epervay Agglo Champagne.

Démarche à suivre...

Il suffit de remplir le formulaire, disponible en ligne avant le 31 janvier 2021 sur www.epervay-agglo.fr (aides aux entreprises/Coronavirus).

Votre loyer également subventionné par la Région

Les Très Petites Entreprises (TPE) de moins de 5 salariés (Equivalent Temps Plein) ayant fait l'objet d'une fermeture administrative, peuvent bénéficier d'une subvention pour la période allant du 1^{er} novembre 2020 au 31 janvier 2021.

Pour tout savoir sur les conditions : www.epervay-agglo.fr



Vous avez une question ou besoin d'un renseignement ?

Le service Développement économique d'Epervay Agglo Champagne est à votre écoute :

03 26 32 24 30

peps@epervay-agglo.fr

Les autres dispositifs de l'Agglo toujours en vigueur

Fonds FACE

Avec FACE (« Fonds d'Aide Communautaire aux Entreprises »), l'Agglo aide les TPE de moins de 10 salariés du territoire à **financer leurs besoins de trésorerie non couverts** par les autres dispositifs de l'Etat et de la Région Grand Est.

Aide « Audit Rebondir »

Les entreprises et activités marchandes, dont le siège social ou l'établissement secondaire se situe sur le territoire d'Epervain Agglo Champagne, peuvent bénéficier de la **prise en charge d'une partie des prestations externalisées de conseil, jusqu'à 50 % de la prestation payée** (dans la limite de 500 euros).

Fonds Résistance

Pour les entreprises de moins de 20 salariés : elles peuvent bénéficier d'une **avance remboursable de trésorerie de 2 000 à 30 000 euros**. Fonds mis en place par la Région Grand Est et la Banque des Territoires, en partenariat avec le Conseil départemental de la Marne et Epervain Agglo Champagne.

Fonds de solidarité de l'Etat

Il est désormais ouvert à toutes les entreprises qui restent fermées administrativement, quelle que soit leur taille. Elles bénéficieront d'un droit sur l'une de ces deux options :

- Une **aide défiscalisée mensuelle** allant jusqu'à 10 000 € ;
- Une **indemnisation de 20 % du chiffre d'affaires** mensuel réalisé à la même période de l'année précédente avec un plafond de 200 000 €.



Pour tout savoir sur votre éligibilité concernant l'intégralité des aides économiques proposées par l'Etat, la Région Grand Est et l'Agglo, rendez-vous sur : www.epervain-agglo.fr
(Page d'accueil / Aides aux entreprises - Coronavirus).

La touche finale à la Chapelle Saint-Nicolas

Depuis fin 2017 la rénovation de la chapelle Saint-Nicolas de Vertus est achevée avec la collaboration de la Fondation du Patrimoine.

De nombreux Vertusiens ou proches de Vertus, des commerçants, entreprises ou artisans, les collectivités territoriales, la Fondation du Patrimoine, toutes ces forces vives ont participé financièrement à cette rénovation à hauteur de 75 000€ sur une facture globale d'environ 200 000 €. La commune de Vertus ayant abondé de la différence. Il convient ici encore de remercier tous ces donateurs qui ont apporté leur pierre à l'édifice.

En 2018 un premier vitrail vient continuer cette rénovation, il est produit par la société marnaise Grimaud. Réalisé par Catherine Nafziger et Julien Grimaud, il est une représentation non figurative des



armes de Vertus, un cœur sur un fond de firmament étoilé des signes du zodiaque, auréolé de sarments de vignes ; les deux artistes en ont eux-mêmes assuré la pose ; les verres dans le vitrail sont à la fois teintés dans la masse et peints à la grisaille, pour garantir une durabilité infinie, assurent les concepteurs.



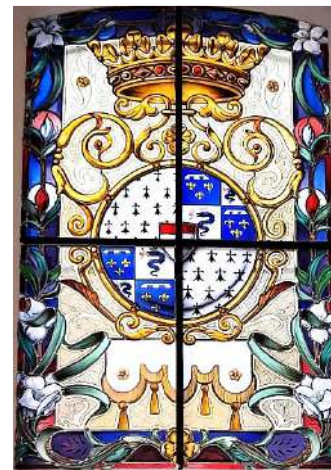
L'été 2019, un second vitrail est posé, réalisé par Catherine Nafziger. Il représente toujours le patrimoine vertusien et surtout les ondes de cette eau qui y est omniprésente ; la statuette de fonte, sujet allégorique appelé « *le Rire* » ou « *Faune dansant* » de la fontaine à Théogène y est représentée ainsi que les arches du Puits St Martin où coule cette eau venue des collines en surplomb de Vertus.

L'été 2020, le troisième vitrail est conçu, réalisé et posé par Catherine Nafziger, assistée de Sébastien Niedergang. L'histoire de Vertus est forte sur ce chef d'œuvre puisqu'est représenté l'emblème de la célèbre famille de Milan, les Visconti, qui a dominé la ville à la fin du Moyen Âge. En effet, Jean Galéas de Visconti, duc de Milan, épousa Isabelle de France, fille de Jean le Bon, et reçut en apanage le comté de Vertus, ce qui lui valut le surnom de « comte de Vertu ».

On peut voir un monstre dévorant un enfant. En effet, ce ne sont pas des flammes qui sortent de sa bouche. Cet emblème est en réalité un biscione, créature mythologique qui est, selon les légendes, soit un dragon, soit un vouivre (un serpent).

Pour la petite histoire, cet emblème est aussi celui de la célèbre marque italienne de voitures Alfa Romeo dont le siège initial était à Milan ; la petite histoire rencontre la grande ! Vertus entre aussi dans la maison de Bretagne. François II, duc de Bretagne reçoit à la mort de sa mère, la propriété du Comté de Vertus. Son fils, baron d'Avaugour, reçoit le comté de son père en 1485.

Cette œuvre est une reproduction du haut de l'ancienne grille de l'hospice, elle est toujours à la maison de retraite de Vertus.



En novembre 2020, le quatrième et dernier vitrail est posé toujours avec les mêmes artistes, parachevant ainsi l'histoire de la rénovation de la chapelle. Là encore, Vertus est bien représenté puisque c'est une partie de la crypte Ste Anne de l'église St Martin qui y figure ; les chapiteaux, les arcades de voûtes, la sépulture sur un sol de tommettes, et enfin et toujours l'eau du Puits St Martin qui s'écoule, jaillissant

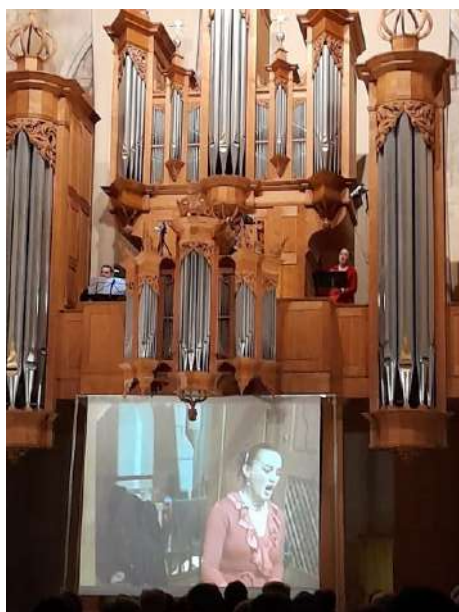
sous cette crypte et coulant généreusement dans le bourg.

Dès que les événements le permettront une visite s'imposera dans ce dernier vestige du patrimoine du XIII^e siècle. Bonne découverte à tous ! ■

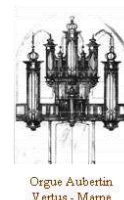
Christiane MAHAUT

Les amis de l'orgue de Vertus

Le grand concert anniversaire de l'orgue en l'église Saint Martin avait un parfum d'Italie



Aurait-il lieu ou pas ? Après un an d'absence de spectacle, ce vingt quatrième concert anniversaire a finalement pu être produit malgré les menaces de plus en plus pressantes d'un nouveau confinement. Les efforts des organisateurs n'ont donc pas été vains pour une distribution de scène exceptionnelle. Le programme de chants, trompette et orgue a enthousiasmé un public venu nombreux. La tête d'affiche inédite proposait la participation de Marina Bartoli Compostella, soprano, Jean-Daniel Souchon à la trompette naturelle et Jean-Christophe Leclère à l'orgue. Ce trio a pu interpréter des pièces de Domenico Scarlatti, Henri Purcell, Alessandro Scarlatti, Georg Friedrich Haendel et Alessandro Melani sous le titre de présentation : « in Terra la Guerra ». Le comité d'organisation a évidemment tenu à faire respecter toutes les mesures barrières imposées, en faisant tenir les distances sanitaires, le port du masque, la distribution de gel désinfectant et en définissant les trajets de circulation dans l'église. C'est un soulagement pour les Amis de l'Orgue qui ont ainsi réussi leur unique représentation de l'année avec la participation de la municipalité. ■



Gageons que l'année 2021 sera plus féconde, où il est envisagé de produire plusieurs spectacles avec tout d'abord un hommage à La Chanson Française :



- Le 21 mai : le concert de printemps à Bergères les Vertus, avec les chœurs des enfants de l'école primaire accompagnés à l'orgue. Vincent Boutillier et Benjamin Steens hommage particulier à Michel Legrand disparu en 2019.

- Le 3 juillet : le concert d'été aura lieu en l'église Saint Martin. L'orgue chante Johnny Halliday avec Frédéric Lamantia à l'orgue et Michel Visse à la batterie avec de nombreuses surprises.



- Le 14 juillet : Baptiste Florian Marle Ouvrard, titulaire des grands orgues de l'église Saint Eustache de Paris, rendra hommage à Bach dans le cadre d'une « Master Classe » consacrée à l'improvisation.

- Les 18 et 19 septembre : les « Journées du Patrimoine » avec les scolaires pour la présentation du Grand Orgue et démonstration du petit positif à la chapelle Saint Nicolas.



- Le 16 octobre : le concert anniversaire verra les organistes régionaux faire vibrer le public ; une messe solennelle aura lieu le dimanche 17, et encore de nombreuses découvertes pour fêter le 25^{ème} anniversaire de l'instrument qui débute le vendredi 15 octobre.

L'association dispose en outre d'une équipe vidéo pour animer et accompagner ces spectacles. Une décision définitive sera adoptée en février prochain lors de l'assemblée générale de l'association, mais sachons que s'il n'y a pas de restriction sanitaire, cette année 2021, fêtera à sa juste mesure le quart de siècle de la construction de l'instrument. ■

« Association ensemble » à Oger

Ne pouvant se réunir pour mijoter de bons petits plats, la responsable du groupe cuisine de l'ASSOCIATION ENSEMBLE a eu l'idée de faire deux sorties, quand cela était possible bien sûr, histoire de réunir les adhérentes tout en respectant les distances sanitaires.

La première sortie le 23 septembre, fut de faire la découverte du parcours LALIQUE, verrier, né à AY.

A la fin de ce parcours, un goûter nous attendait à la pâtisserie Baillet pour terminer cet après-midi en dégustant quelques gourmandises.

Ce moment de retrouvailles a été apprécié de toutes. Le beau temps était là et cela nous a permis de voir de jolies villas et de connaître un peu plus l'histoire d'AY qui, n'est pourtant pas très loin mais que l'on ne connaît pas spécialement.



La seconde sortie du 7 octobre a été de visiter une ferme de la région pas très loin d'Oger ;

A Brugny Vaudancourt où nous avons eu le plaisir d'avoir des explications sur l'élevage des veaux élevés sous la mère, des cochons qui ont la chance d'avoir une bonne litière de paille.

Une maison de retraite pour les chevaux qui coulent des jours heureux.

C'est un propriétaire amoureux de son métier qui n'hésite pas à parler de son savoir-faire et à le faire partager.

Une fois le tour de la ferme fait, nous avons eu la dégustation des produits fabriqués sur place.

Beurre, fromage frais, fromage blanc, lait cru.

Et bien sûr, un petit tour à la boutique ensuite avant de repartir après avoir passé un bon moment.



Mais malheureusement, nous avons prévu quelques recettes pour les fêtes de fin d'année avec une déco de table mais nous avons dû annuler vu les circonstances sanitaires.

En espérant que 2021 sera plus propice aux rencontres et que nous pourrons reprendre nos après-midi cuisine et prévoir nos soirées à thèmes. ■

Martine LERICHE
Responsable cuisine

Banque alimentaire



Secteur de Vertus
Banque Alimentaire
 de la Marne

COLLECTE 2020 :

- 3172 kg récoltés sur 10 palettes, soit 38 % de plus que l'an dernier !
- 756.00 € en chèques bancaires
- 750.00 € de GROUPAMA VERTUS
- 50 bénévoles en action.

MERCI !



Collège
Eustache
Deschamps
Vertus



335 kg récoltés par les élèves du collège, soit **LE DOUBLE** de l'an dernier !
UN GRAND MERCI à tous pour ce formidable élan de générosité !



De Christiane MAHAUT responsable BA VERTUS – André PICARD responsable BA logistique



Pour utiliser les bornes de recharges, le SIEM recommande vivement de disposer d'un smartphone afin de faciliter les recharges.

Pour se recharger : **4 possibilités**

POUR LES ABONNÉS : 3 MODES D'IDENTIFICATION AU CHOIX			NON ABONNÉS
 Passer votre carte ou votre badge sur le lecteur	 Sélectionner votre borne sur l'application Virta	 Envoyer Virta suivi du numéro de borne au 36199	 Se connecter sur le site modulo.charge.virtaglobal.com/ numéro de borne

Comment je m'abonne ?

Pour devenir **ABONNÉ** :
s'inscrire sur le site internet de la SPL MODULO :
modulo.register.virtaglobal.com/register



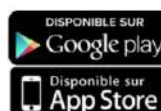
Les avantages de l'abonnement :

- L'**accessibilité** à un réseau de points de recharge vaste et en pleine croissance ;
- Des **tarifs préférentiels** (30 % moins élevé qu'un usage sans abonnement) ;
- L'**itinérance** dans d'autres départements ;
- Un **service client 24h/24 et 7j/7** ;
- Un **site internet** et une **application mobile dédiée**, permettant de localiser le point de recharge le plus proche et de le réserver si besoin ;
- Un **espace client personnel** pour contrôler l'ensemble de ses recharges et de son historique.

Pour simplifier l'utilisation des bornes, le SIEM vous recommande de télécharger l'application.



L'application VIRTA est téléchargeable gratuitement sur votre smartphone à partir des plateformes :



Me recharger, combien cela me coûte ?

TARIFS TTC - SERVICE DE RECHARGE MODULO

ABONNÉS MODULO			
Frais d'inactivité* : 2 € / mois			
7h > 22h	prise E/F ou prise type 2	forfait pour 1h	2€ / heure (décompté à la minute)
22h > 7h	prise E/F ou prise type 2	forfait pour 1h	1€ / heure (décompté à la minute)

*plus d'information sur le site de Modulo

AUTRES PRESTATIONS
Réservation de borne : 0,01 € / min. (jusqu'à 30 min.) Carte perdue : 10 € / demande de nouvelle carte

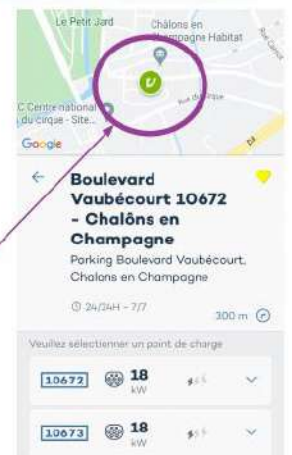
AUTRES ABONNÉS
Selon grille tarifaire en vigueur et frais de gestion propre à l'opérateur

NON ABONNÉS
Recharge sans inscription préalable : 30 % plus chère qu'avec inscription Frais de recharge minimum : 0,50 €

Je souhaite recharger ma voiture, comment ça marche ?

Avec l'application installée sur votre smartphone, vous pouvez trouver une borne à proximité ou accédez au site internet modulo.webapp.virtaglobal.com.

Avec ces 2 options, vous pouvez voir, en temps réel, l'état des infrastructures (bornes, disponibles, occupées, réservées).



Géolocalisation des bornes sur la carte

Brûlage à l'air libre des déchets verts



Une pratique polluante pour l'environnement et toxique pour la santé

Cette pratique est interdite. En effet, au-delà des possibles troubles de voisinage (odeurs, fumée) et des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants en quantités importantes, dont des particules qui véhiculent des composés cancérigènes.

Particuliers, collectivités, entreprises sont tous concernés ; les déchets visés : Tontes de pelouse, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres déchets végétaux issus de parcs et jardins...en mélange ou pas avec d'autres déchets.

Le saviez-vous ?

- Brûler 50 kg de végétaux à l'air libre rejette autant de particules fines que 9 800 km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine
- Une contravention de 450€ peut être dressée à un particulier qui brûle ses déchets verts (article 131-13 du nouveau code pénal).

Les bonnes alternatives pour vous et votre jardin

Privilégions des solutions alternatives comme le compostage, le broyage et le paillage.

Avec le **compostage**, éliminez les tontes de pelouse et le feuillage. Avec le **broyage** de vos petits et gros branchages vous disposerez de paillage pour vous faciliter la vie au jardin (permet de conserver l'humidité des sols et limiter les besoins en arrosage, d'éviter la pousse des herbes indésirables...). Cela vous évitera aussi des allers-retours fastidieux en déchèterie, qui reste la solution de dernier recours pour ne pas brûler vos déchets verts. ■

Pour commander votre composteur à tarif réduit : infodechets@epernay-agglo.fr ou 03 26 56 47 15

Retrouvez d'autres conseils dans le guide « Mon jardin zéro déchets » consultable sur www.epernay-agglo.fr



Composteur et lombricomposteur

Le compostage est l'une des thématiques de la web-série «Réduisons nos déchets», par Epernay Agglo Champagne.

Des conseils sont ainsi prodigués pour valoriser ses biodéchets et végétaux, tout en respectant au mieux l'environnement.

Les différents épisodes sont à retrouver sur le site et les réseaux sociaux d'Epernay Agglo Champagne.

COMPOSTEUR OU LOMBRICOMPOSTEUR INDIVIDUEL BULLETIN DE RÉSERVATION

Le compostage des biodéchets de cuisine (fruits et légumes abîmés, épluchures, restes de repas, coquilles d'oeufs, mars et filtres à café, sachets de thé, papiers absorbants...) est une manière très concrète de réduire significativement le contenu de sa poubelle d'ordures ménagères.

Epernay Agglo Champagne vous propose d'acquérir un composteur ou lombricomposteur individuel à tarif préférentiel.

COMMENT RÉSERVER SON COMPOSTEUR OU LOMBRICOMPOSTEUR ?

Renvoyez-nous ou déposez-nous ce bulletin de réservation dûment complété ainsi qu'une copie d'une pièce d'identité à l'adresse suivante : Epernay Agglo Champagne / Direction Déchets - Place du 13^e R.G. - BP 80526 - 51331 Epernay Cedex ou à infodechets@epernay-agglo.fr. Nous vous contacterons prochainement afin de vous préciser les conditions de paiement et de retrait de votre composteur ou lombricomposteur (date-lieu-horaire). Il est également possible de faire la demande en ligne sur : <http://www.epernay-agglo.fr>

FORMULAIRE À REMPLIR

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Commune :
 Mail :
 Tél. fixe : Tél. portable :
 Nombre de personnes dans votre foyer : Surface de votre jardin :

Renseignements : 03.26.56.47.15 / infodechets@epernay-agglo.fr

Club des loisirs à Oger

Eh bien, non, cette photo n'a pas été prise en 2020 mais en 2019.

Mais ne croyez pas que le club des loisirs ne fonctionne plus ! **Il est toujours là et ses dirigeants n'attendent que le feu vert du gouvernement pour reprendre** les parties de cartes, de scrabbles, les sorties, les repas ainsi que les concours de belotes.

Dès que possible, le président contactera les adhérents pour les prévenir de la reprise du club.

Le club accueille toutes les personnes désireuses de se retrouver autour d'un jeu de cartes, de lettres pour former un petit mot mais donnant le plus de point.

Mais même si vous n'êtes pas fan de jeux, vous pouvez rejoindre le club pour profiter des sorties, des repas et d'avoir le plaisir de rencontrer d'autres personnes.



Il n'est pas nécessaire d'habiter Oger. Toute personne voulant rompre la monotonie, la solitude, et voulant se retrouver avec d'autre pour passer un bon moment est la bienvenue.

Il suffit de contacter le Président MR LEFEVRE Jean Michel et de prendre sa cotisation.

En attendant que l'on puisse vite se retrouver, prenez soin de vous et n'hésitez pas à téléphoner si besoin au 06.31.03.39.37. ■

Jean-Michel LEFEVRE

Remerciements de Mme HOUDART-BRUNET, centenaire d'Oger

(précédent trait d'Union)

Je suis encore sous le charme de la visite de Monsieur le Maire d'Oger et des personnes venues me souhaiter mon centenaire.

Fleurs magnifiques, gâteau, champagne, et surtout cette présence chaleureuse, gentille, attentive...

Je n'oublierai jamais l'émotion véritable ressentie ce jour-là...

Merci à vous de tout cœur, et merci aussi à tous les vigneron du pays pour leur champagne, le meilleur du monde ! ■

*Je suis encore sous le charme de la
visite de M. le Maire d'Oger et des
personnes venues me souhaiter mon
centenaire. Fleurs magnifiques, gâteau -
champagne, et surtout cette présence
chaleureuse, gentille, attentive... Je
n'oublierai jamais l'émotion véritable
ressentie ce jour-là. Merci à vous
de tout cœur, et merci aussi à tous les
vignerons du pays pour leur champagne,
le meilleur du monde !*

EPHAD de Vertus

Les résidents se joignent à moi pour remercier chaleureusement la Mairie de Blancs-Coteaux de ce beau spectacle qui leur a été offert ainsi que pour les chocolats.

C'est dans une ambiance très joyeuse que l'après-midi s'est déroulée, les résidents étaient nombreux au rendez-vous, sourires et éclats de rire se sont succédés.

Actualité à l'EHPAD de Vertus

Malgré la mise en place d'un protocole strict imposé par le Ministère de la Santé, la Résidence Paul Gérard privilégie depuis le début de la crise sanitaire la conservation du lien social avec le respect des gestes barrières : maintien des visites familles dans un lieu dédié, rendez-vous visio deux après-midi par semaine, rendez-vous musicaux au moins une fois par semaine (accordéon, orgue de barbarie, chorale...), activités diverses (jeux de société, ateliers créatifs, gym douce, atelier de relaxation...), maintien du PASA (Pôle d'Activité et de Soins Adaptés) avec la mise en place de nouvelles activités comme la zoothérapie.

Comme chaque année, la période de Noël laisse place aux festivités,

protocole oblige, un spectacle différent a eu lieu dans chaque service : accordéon, variété et un spectacle de théâtre joué par "Fernande" offert par la Mairie de Blancs-Coteaux avec des petites gourmandises chocolâtées pour le plus grand bonheur des résidents

pour qui éclats de rire et émotions ont rythmés la représentation.

C'est ensuite le moment de la distribution des cadeaux et du partage de petites douceurs pour terminer cette belle journée qui le temps d'un après-midi enchanté nos aînés. ■

Christelle DAMBRINES
Animatrice



Maison familiale et rurale de Gionges

Voici en quelques photos les activités que les jeunes ont réalisées depuis le début de l'année :

- Préparation et soirée d'Halloween (repas déguisé)
- Désailage des poules
- Manipulation des chevaux
- Initiation à l'apiculture
- Dotation des ordinateurs par la région Grand Est ■

Tatiana MARCHAND
Formatrice

Maison Familiale et Rurale de GIONGES
66 rue de la Crolière
GIONGES
51 130 BLANCS-COTEAUX
03 26 57 54 89



Une nouvelle saison au FCCB



La saison 2020/2021 avait bien commencé au FC Côte des Blancs.

Après l'arrêt brutal la saison dernière du au Covid 19, la joie et la récompense de notre équipe première à jouer à l'échelon supérieur (Régional 2), les résultats encourageants de l'ensemble des groupes tout le monde était content de reprendre le chemin des terrains début septembre avec toujours autant de joueurs motivés puisque nous atteignons comme tous les ans 300 licenciés.

Malheureusement le 2ème confinement venait ternir le travail, de nos généreux bénévoles effectués depuis la rentrée. Pendant cette période, les joueurs ont quand même pu travailler chez eux individuellement avec des consignes de leur coach en respectant bien sur les gestes barrières. De plus, le district Marne a mis en place des défis tel que les quizz, pronostiques ou encore un défi technique de jonglage en chaine où le FCCB a terminé 1^{er} égalité avec le club de Pontfaverger (la vidéo est disponible sur le FB district marne). Nous avons également terminé 2ème sur le plus joli gâteau.



Gâteau réalisé par Angélique Leveque

Pendant ce temps l'éclairage du terrain en herbe a pu être mis en place par l'entreprise ANQUET.



Un grand Merci à notre collectivité pour cet investissement, la société Loxam Reims pour la mise à disposition de matériel et l'entreprise PELLEAU pour l'enfouissement prévisionnel des gaines techniques réduisant considérablement le coût du chantier.

Depuis le 28 novembre, les entrainements peuvent reprendre pour les mineurs avec bien sûr des règles sanitaires à respecter. Malheureusement les seniors ne peuvent encore reprendre. Espérons que cela se fasse le plus rapidement possible.

En raison de la crise actuelle, nos traditionnelles soirée choucroute et Loto sont annulées ainsi que nos tournois impactant notre trésorerie. Nous remercions nos partenaires public et privé de leur soutien et à nos sponsors de continuer à nous suivre.



Remise des équipements par Bleu Rouge

L'entreprise Solomax et Bleu Rouge viennent de nous rejoindre, nous sommes vraiment heureux de les compter parmi nous. ■

Mathilde STAWNIAK

Paintball à Oger

Venez découvrir le paintball près de la ferme St Joseph à Oger. Initiation dès l'âge de 12 ans pour la découverte de ce sport. Possibilité de " training " pour les équipes. ■

Pour tous renseignements contactez :

- Nicolas POUYET (président Ligue Champagne-Ardenne) 06.42.08.55.87
- Jean-Daniel MAIRE (président de l'association KSD paintball) 06.42.81.54.14





GIONGES

Je m'appelle Dorothée, j'ai ouvert ma micro entreprise en couture depuis le 9 octobre 2020 sous la marque Jolie_Ortie.

Je réalise des créations à vos mesures, pour le quotidien et également pour des occasions particulières (robes de soirée, robes de mariage, chemises homme et femme).

Je fais également les retouches et les transformations pour donner une seconde vie à vos vêtements favoris.

Et je crée des minis collections de prêt à porter, accessoires et zéro déchets, visibles sur mon site :

@ internet www.jolie-ortie.fr,

facebook www.facebook.com/jolieortie

et instagram www.instagram.com/Jolie_Ortie ■

Jolie_Ortie
3 rue de la mairie
Gionges
51130 BLANCS-COTEAUX
0603449512
dorotheemaier36@gmail.com



Les vitrines de Blancs-Coteaux

Notre nouvelle commune se dynamise

Suite au premier confinement et à la mise en place de bons d'achats, un dynamisme s'est créé entre plusieurs commerçants.

Après quelques semaines de réflexions l'association de commerçants et d'artisans « les vitrines de Blancs-Coteaux » a vu le jour en Novembre.

Un bureau a été créé et est constitué de la manière suivante :

- Présidence : Aline Piérot « les vertus d'Aline » (Vertus)
- Vice-présidence : Olivier Rondeau « aux plaisirs gourmands » (Vertus)
- Secrétaire : Séverine Lobjois « le mohair de Saint Joseph » (Oger)
- Vice-secrétaire : Cyril Haine « auberge de Saint Fergeux » (Gionges)
- Trésorière : Ophélie Turpin « ofé création » (Vertus)
- Vice-trésorière : Elodie Mathieu « au petit tonneau » (Vertus)

Membre du comité :

Océane Lafrogne « claudine fleurs » (Vertus)

Karine Boutillat « Karin'esthétic » (Vertus)

L'association travaille actuellement sur la liste des commerçants et artisans de Blancs-Coteaux, un courrier d'information et d'adhésion leur sera adressé début 2021.



VERTUS

Un souffle de jeunesse dans les commerces vertusiens

La boulangerie place de la mairie : boulangerie pâtisserie Alvyn et Anaïs Walisko

Originaires de Châlons en champagne, Anaïs 27 ans et Alvyn 24 ans ont eu un coup de cœur pour cette boulangerie. Diplômé d'un CAP et BP boulangerie, Alvyn a été deux fois finaliste du concours du meilleur apprenti de France. Sa spécialité : la baguette chiaforme composée de graines de chia, de lin, de courges et de tournesol.

Le fait maison est leur ligne de conduite : pâtisseries, chocolats et produits salés vous attendent dans leur boutique depuis septembre 2020. ■

Suivez-les sur leur page Facebook : boulangerie Walisko Alvyn et Anaïs



« Claudine fleurs » rue thiers

Après avoir travaillé plusieurs années avec Corinne Danau, Océane Lafrogne 24 ans a repris le commerce « Claudine fleurs » en mai 2020.

Sa boutique se divise en trois univers : fleurs, décoration et enfants.

Elle propose plusieurs prestations : location de vases, fleurissement et décoration d'évènements, et également le service clic and collect et livraison à domicile. ■

Retrouvez là sur le site fleuristes-et-fleurs.com et sur les réseaux Facebook et Instagram





CHASSE DE LA FONTAINE AUX POMMIERS



Mr **GAUNEL** David
Président
Port. 06 08 09 52 34

Mr **PRADALET** Guillaume
Vice-Président
Port. 06 81 27 15 08

Mr **HENRY** Marc
Secrétaire-Trésorier
Port. 06 81 32 79 78



- ✓ Samedi 14 novembre 2020
- ✓ Jeudi 19 novembre 2020
- ✓ Vendredi 27 novembre 2020
- ✓ Samedi 12 décembre 2020
- ✓ Vendredi 18 décembre 2020 (journée supplémentaire)
 - ✓ Lundi 28 décembre 2020
 - ✓ Dimanche 10 janvier 2021
 - ✓ Vendredi 15 janvier 2021
 - ✓ Samedi 30 janvier 2021
 - ✓ Vendredi 4 février 2021
 - ✓ Vendredi 12 février 2021
 - ✓ Samedi 27 février 2021

*CERTAINS JOURS POURRONT ETRE AJOUTÉS OU MODIFIÉS



ÉPERNAY
AGGLO CHAMPAGNE



Ambition Climat 2025 Donnez votre avis !

Quand ?

Du 20 janvier
au
19 février 2021

Où ?

- Sur www.epernay-agglo.fr
- Dans des lieux d'accueil (sur rendez-vous):
 - Hôtel de Communauté d'Épernay
 - Mairie de Blancs-Coteaux
 - Mairie d'Avize

Comment ?

- En indiquant ses observations :
- par mail à ambitionclimat2025@epernay-agglo.fr
 - sur un registre de consultation mis à disposition dans les trois lieux d'accueil



Plus d'infos : www.epernay-agglo.fr

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est réalisé dans le cadre d'Ambition Climat 2025

ETAT CIVIL
COMMUNE DE GIONGES



Pressoir rue du château



Décès :

1 - COLAS Robert Edgard Albert décédé le 01 juillet 2020 à Épernay



Mariage :



Naissance :

ETAT CIVIL
COMMUNE DE VERTUS



Porte Baudet



Décès :

- 1 - Yvonne GROS veuve CANAC décédée le 01 Janvier 2020 à BLANCS-COTEAUX
- 2 - Alfreda RAJ veuve ROINARD décédée le 02 Janvier 2020 à BLANCS-COTEAUX
- 3 - Gérard, Marie-Joseph GANDON décédé le 04 janvier 2020 à CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
- 4 - Roland, Jean HURPEZ décédé le 16 janvier 2020 à BLANCS-COTEAUX
- 5 - Françoise, Hélène, Andrée BULART veuve GANDON décédée le 17 janvier 2020 à BLANCS-COTEAUX
- 6 - Yvette, Lucie GEOFFROY veuve MIRBEL décédée le 28 janvier 2020 à BLANCS-COTEAUX
- 7 - Giovanni, Guglielmo, Guiseppe CAVAZZINI décédé le 26 janvier 2020 à Épernay
- 8 - Georgette, Paulette GUILLEMOT veuve CARRÉ décédée le 27 janvier 2020 à Épernay
- 9 - Françoise, Andrée DEGUAY décédée le 07 février 2020 à BLANCS-COTEAUX
- 10 - Max, Marcelin, André MARY décédé le 04 février 2020 à Épernay
- 11 - Thierry, Philippe, Marie BRISSON décédé le 19 février 2020 à Épernay
- 12 - Thierry, Henri, Marcel FREY décédé le 26 février 2020 à Bezannes
- 13 - Micheline Lucienne DEMAISON veuve MÉREAUX décédée le 03 mars 2020 à Épernay
- 14 - Henri, Georges MOREAU décédé le 09 mars 2020 à BLANCS-COTEAUX
- 15 - Lucien Alfred Jean TRIQUENOT décédé le 25 mars 2020 à BLANCS-COTEAUX
- 16 - Léon André JEAN décédé le 27 mars 2020 à BLANCS-COTEAUX
- 17 - Reine Marcelle CHAMORIN veuve GUEILLIOT décédée le 31 mars 2020 à BLANCS-COTEAUX
- 18 - Jacky Marcel Jean NOIRET décédé le 01 avril 2020 à BLANCS-COTEAUX
- 19 - Guy André Yves BROC décédé le 05 avril 2020 à BLANCS-COTEAUX
- 20 - France Renée LEMAÎTRE veuve BERBETT décédée le 06 avril 2020 à BLANCS-COTEAUX
- 21 - Jean-Marie Georges DUPONT décédé le 09 avril 2020 à BLANCS-COTEAUX

- 22 – **Georges Paul Alexis FOURNY** décédé le 23 mars 2020 à Épernay
- 23 – **Elisabeth Thérèse SCHMID** veuve **ORTIZ** décédée le 11 avril 2020 à BLANCS-COTEAUX
- 24 – **Lucette Marie-Thérèse FOUCHARD** veuve **COFFINET** décédée le 12 avril 2020 à BLANCS-COTEAUX
- 25 – **KOZLOWSKA Hedwige** veuve **DEJNEKA** décédée le 15 avril 2020 à BLANCS-COTEAUX
- 26 – **Angèle BRATKOVIC** veuve **GABERSCEK** décédée le 06 avril 2020 à REIMS
- 27 – **Claude Henri LEBLANC** décédé le 16 avril 2020 à BLANCS-COTEAUX
- 28 – **Pierre Emile GUÉRIN** décédé le 26 avril 2020 à BLANCS-COTEAUX
- 29 – **Pierre Paul PICARD** décédé le 29 avril 2020 à BLANCS-COTEAUX
- 30 – **Jacqueline SAUVRY** veuve **DHÉE** décédée le 05 mai 2020 à BLANCS-COTEAUX
- 31 – **Michel Jean-Marie VALLOIS** décédé le 06 mai 2020 à BLANCS-COTEAUX
- 32 – **Bérenghère Denise Irène DORLÉ** veuve **GATINOIS** décédée le 13 mai 2020 à BLANCS-COTEAUX
- 33 – **Vincent Maurice CARROY** décédé le 10 mai 2020 à Épernay
- 34 – **Arlette Mireille HUBERT** veuve **CHAYOUX** décédée le 12 mai 2020 à Épernay
- 35 – **Georges Louis Auguste POUGEOISE** décédé le 11 mai 2020 à Épernay
- 36 – **Claude Michel MACQUART** décédé le 25 mai 2020 à BLANCS-COTEAUX
- 37 – **Robert, Eugène, René LEMAIRE** décédé le 28 mai 2020 à BLANCS-COTEAUX
- 38 – **Eliane, Fernande, LAURANT** épouse de **Henri PERSON** décédée le 03 juin 2020 à BLANCS-COTEAUX
- 39 – **Fernand, Gaston BRECKMANN** décédé le 13 juin 2020 à BLANCS-COTEAUX
- 40 – **Nelly, Yvette DAUTIN** décédée le 14 juin 2020 à BLANCS-COTEAUX
- 41 – **Marie-Rose POUGEOISE** veuve **CARRUT** décédée le 16 juin 2020 à BLANCS-COTEAUX
- 42 – **Solange, Marguerite FRIQUOT** veuve **GALLOIS** décédée le 13 juin 2020 à CHÂLONS-EN CHAMPAGNE
- 43 – **Georges, Antoine, Henri PERFETTI** décédé le 25 juin 2020 à BLANCS-COTEAUX
- 44 – **Mireille GEOFFROY** veuve **THILL** décédée le 5 juillet 2020 à BLANCS-COTEAUX
- 45 – **Reine, Yvonne, Germaine BRACONNIER** décédée le 24 juillet 2020 à BLANCS-COTEAUX
- 46 – **Roger, Lucien MAILLIARD** décédé le 1 août 2020 à BLANCS-COTEAUX
- 47 – **Blanche, Rose GEOFFROY** veuve **REMY** décédée le 27 juillet 2020 à Épernay
- 48 – **Colette, Marie-Louise LEULIET** épouse **LIGNEUL** décédée le 1er août 2020 à BEZANNES
- 49 – **Etienne, Marie, Charles PRIEUR** décédé le 6 Août 2020 à REIMS
- 50 – **Georges, Eugène HAUMONT** décédé le 20 Août 2020 à BLANCS-COTEAUX
- 51 – **Véra SAFAR** décédée le 13 Septembre 2020 à BLANCS-COTEAUX
- 52 – **Jean-Claude Georges Charles LAUNOIS** décédé le 07 Septembre 2020 à REIMS
- 53 – **Jacques Marcel BEAUGNON** décédé le 14 Septembre 2020 à Épernay
- 54 – **Odette Fernande Georgina REMY** décédée le 24 Septembre 2020 à BLANCS-COTEAUX
- 55 – **Violette Jeanne PRUNIER** veuve **BOUR** décédée le 28 Septembre 2020 à Épernay
- 56 – **Bernard Jean BLINOT** décédé le 01 Octobre 2020 à Épernay
- 57 – **Michel Marcel DOQUET** décédé le 02 Octobre 2020 à AY-CHAMPAGNE
- 58 – **Huguette Marie Albertine COLTIER** veuve **RUFFO** décédée le 21 Octobre 2020 à BLANCS-COTEAUX
- 59 – **Joselito PEREIRA** décédé le 19 Octobre 2020 à REIMS
- 60 – **Lucien Fernand MALOTET** décédé le 28 Octobre 2020 à BLANCS-COTEAUX
- 61 – **Claude Yves BRETON** décédé le 20 Octobre 2020 à REIMS
- 62 – **Jean Jacques GAFFOGLIO** décédé le 31 Octobre 2020 à BLANCS-COTEAUX
- 63 – **Paul Raymond PLOIX** décédé le 31 Octobre 2020 à BLANCS-COTEAUX
- 64 – **Rolande Josette NICAISE** veuve **OSUNA JIMENEZ** décédée le 13 Novembre 2020 à Épernay
- 65 – **Pierre Roger DENIS** décédé le 30 Novembre 2020 à Épernay
- 66 – **Victor RAJ** décédé le 13 Décembre 2020 à BLANCS-COTEAUX
- 67 – **Raymonde Alberte LEPAGE** épouse **STIQUE** décédée le 22 Décembre 2020 à BLANCS-COTEAUX
- 68 – **Raymond, Jules LAGIRARDE** décédé le 25 Décembre 2020 à BLANCS-COTEAUX



Mariage :

- 1 – **Jonathan AUBRY** et **Nina Yvonne Marcelle GAUGAIN** mariés le 04 Juillet 2020 à la Mairie de BLANCS-COTEAUX
- 2 – **Dominique Philippe HARMEL** et **Florence Jacqueline Marcelle HUBERT** mariés le 26 Septembre 2020 à la Mairie de BLANCS-COTEAUX.
- 3 – *Ne souhaite pas apparaître sur le trait d'Union*



Naissance :

- 1 – **Elina, Laura, Agnès IMM** née le 11 Janvier 2020 à Épernay
- 2 – **Faustin, Constant, Octave LAGACHE** né le 15 Janvier 2020 à Bezannes
- 3 – **Jeanne GOUSSARD** née le 25 Février 2020 à Épernay
- 4 – **Mao, Pierre LOUIS** né le 06 Avril 2020 à Épernay
- 5 – **Noéline FERAT**, née le 05 Avril 2020 à Bezannes
- 6 – *Ne souhaite pas apparaître sur le trait d'Union*
- 7 – **Ambre, Inès, Gabrielle DUPONT** née le 21 Avril 2020 à Bezannes
- 8 – *Ne souhaite pas apparaître sur le trait d'Union*

9 - *Ne souhaite pas apparaître sur le trait d'Union*

10 - **Camille BOUCHÉ** née le 30 Juin 2020 à Épernay

11- **Juliette AUBRY GAUGAIN** née le 12 Août 2020 à Épernay

12 - **Léandre Hugo ANTONI LECLERCQ** né le 09 Septembre 2020 à BEZANNES

13 - **Camille Clément Fabien CHENU** né le 24 Septembre 2020 à CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

14 - **Mike Siméon DECARREAUX** né le 08 Novembre 2020 à Épernay

ETAT CIVIL 23/08/2020

COMMUNE DE VOIPREUX



Etang de pêche des 6 arpents



Décès :



Mariage :



Naissance :

1 - **Sacha Aurélien Adrien MOUSSET** né le 30 Avril 2020 à Épernay

2 - **Owen Johnny Chris NIESS** né le 19 Juin 2020 à Épernay

ETAT CIVIL

COMMUNE D'OGER



Lavoir rue du donjon



Décès :

1 - **DESCÔTES David Marceau** décédé le 11 mars 2020 à BLANCS-COTEAUX

2 - **DAZY Germaine Marie Antoinette veuve VINCEY** décédée le 29 mars 2020 à Épernay

3 - **VALLET Monique Paule Henriette veuve GANTOIS** décédée le 31 mai 2020 à Cormontreuil

4 - **VERNEL Yvon Georges** décédé le 16 Avril 2020 à CHALONS EN CHAMPAGNE

5 - **AGRAPART Denis Gaston Odile** décédé le 2 Septembre 2020 à REIMS

6 - **MENDOZA Frédéric Jean Robert** décédé le 15 Septembre 2020 à OGER



Mariage :

1 - **VERNEL Olivier et HENRY Cécile, Marie** mariés le 13 février 2020

2 - **GOUSSARD Sébastien et HANQUET Marcelline** marié le 20 juin 2020



Naissance :

1 - **PIRES Léo, José, Antonio** né le 23 juillet 2020 à Épernay

2 - **BACLE Rachel, Jennifer, Patricia** née le 28 août 2020 à Épernay



Blancs-
Coteaux

DON DE SANG

EN 1H

j'ai sauvé
3 VIES

et **VOUS ?**
qu'attendez-vous ■

Salle Wogner à Vertus

11 bis avenue Louis Lenoir
51130 BLANCS-COTEAUX

26 Janvier 2021	7h30 / 12h00
27 Avril 2021	7h30 / 12h00
29 Juin 2021	7h30 / 12h00
5 Octobre 2021	7h30 / 12h00



Trait d'Union

Prochain numéro à paraître en mai 2021

Articles et photos à faire parvenir à secretariat@blancs-coteaux.fr pour le 09/04/2021

TU

Blancs- Coteaux

